

➤ Accueil général HSE ◀

Plateforme / Site : Tous sites

Mis à jour le : 02/09/2019 Par : B. RIVES Visa : BRS









### Accueil HSE des nouveaux arrivants





- D-0230-002 Edition 2 02/09/2019
- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

#### SOMMAIRE

### 1. INTRODUCTION

- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### But de la formation :

- \* Connaître les règles de base en matière de sécurité et de sûreté
- Connaître les risques principaux présents sur le site et aux postes de travail
- Connaître les moyens de prévention et de protection
- Éviter les risques liés à la co-activité
- Éviter les accidents du travail
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident
- Connaître les règles de base de l'ISO 14 001

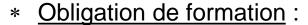


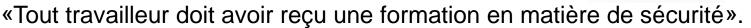
#### SOMMAIRE

### 1. INTRODUCTION

- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## Informations réglementaires :





Code du travail – Article L 4141-2

«L'employeur organise [...] l'information et la formation à la sécurité des travailleurs susceptibles d'être exposés à l'action d'agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction».

Code du travail – Article R4412-87

Obligation des travailleurs :

«Il incombe à chaque travailleur de prendre soin de sa sécurité, et de sa santé ainsi que de celles des autres personnes concernées du fait de ses actes ou de ses omissions au travail».

Code du travail – Article L 4122-1



#### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## Informations réglementaires :



\* Rappel sur le droit d'alerte et de retrait :

Le salarié signale immédiatement à son employeur ou représentant toute situation de travail dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle représente un danger grave ou imminent pour sa vie ou sa santé ainsi que toute défectuosité qu'il constate dans les systèmes de protection.

Le salarié pourra quitter son poste de travail, en attendant qu'une solution soit trouvée.

Le danger doit présenter un certain degré de gravité :

Il doit être distingué du risque « habituel », lié au poste de travail et aux conditions normales d'exercices du travail, même si l'activité peut être dangereuse.



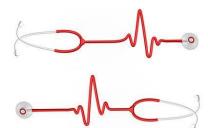
### **SOMMAIRE**

### 1. INTRODUCTION

- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## **Bonnes pratiques:**

- \* Visite médicale :
  - Elle est obligatoire
  - Elle est fixée par la Direction
  - En cas d'empêchement, prévenir 24 h à l'avance.



Le refus du salarié de se soumettre à ces visites médicales peut entraîner des sanctions (Règlement Intérieur, art. 12)



#### **SOMMAIRE**

### 1. INTRODUCTION

- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## **Bonnes pratiques:**

- \* Interdiction de fumer ou de vapoter :
  - dans les bâtiments
  - sur les aires avions
  - dans les endroits signalés
- \* Il existe des lieux prévus pour les fumeurs, merci de les respecter.

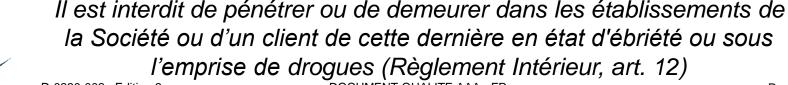














#### **SOMMAIRE**

### 1. INTRODUCTION

- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## **Bonnes pratiques:**

- \* Nourriture et repas :
  - Strictement interdits sur le poste de travail
  - Utiliser les cantines ou les réfectoires équipés de fours et de réfrigérateurs prévus à cet effet
  - L'entretien des locaux et du matériels sont garantis par chacun
  - Penser à se laver les mains en allant en pause









#### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU **POSTE**
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS **D'ACCIDENT**
- 8. ENVIRONNEMENT

## **Bonnes pratiques:**

- Utilisation du téléphone portable :
  - Interdite au poste de travail
  - Utilisation des modes photographies et baladeurs strictement interdites
  - Détention interdite dans certaines zones (activités sensibles, risque d'incendie / explosion)



Article 7 du Règlement Intérieur







### **SOMMAIRE**

1. INTRODUCTION

2. SURETE

3. CIRCULATION

4. SIGNALISATION

5. LES RISQUES AU POSTE

6. LES EPI

7. EN CAS D'ACCIDENT

8. ENVIRONNEMENT

## Rappels:



Vol/cambriolage



Proximité aéroport



ASSISTANCE AERONAUTIQUE & AEROSPATIALE



Malveillance



Espionnage



**Terrorisme** 



### **SOMMAIRE**

#### 1. INTRODUCTION

### 2. SURETE

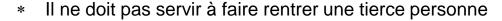
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

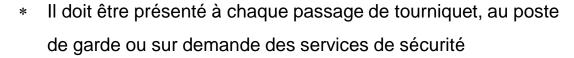
## Le badge :





- Il est obligatoire
- Il est unique et strictement personnel
- Il ne doit pas être prêté





\* Il doit être porté de façon visible.







#### **SOMMAIRE**

### 1. INTRODUCTION

- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## Les outils informatiques :











Ordi perso

Tablette perso

Interdits sur sites

### \* Pour les ordinateurs AAA:

- A déclarer au poste de garde
- Interdiction d'installer des logiciels personnels
- A sécuriser avec un antivol





#### **SOMMAIRE**

### Les sanctions:

1. INTRODUCTION

2. SURETE

3. CIRCULATION

4. SIGNALISATION

- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

\* Par le client :

- o confiscation provisoire (jusqu'à 5 ans) voire définitive du badge
- o interdiction d'accès à tous les sites

### \* Par AAA:

- o mise à pied de 1 à 5 jours ouvrés
- rétrogradation ou un licenciement avec préavis
- licenciement pour faute grave
- licenciement pour faute lourde

Article 22 du Règlement Intérieur





# CIRCULATION

#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU **POSTE**
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

\* Sur tous les sites:

Respecter les limitations de vitesse







Détenir un permis valide







Posséder les moyens adaptés





Respecter la signalisation et le marquage





## 3. CIRCULATION

### **SOMMAIRE**

- \* Sur tous les sites:
- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

o Respecter le code de la route (téléphone, ...)



Respecter les emplacements de parking



- Laisser la priorité :
  - Aux engins de tractage et de manutention
  - Aux avions







## 4. SIGNALISATION

#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT



\* Panneaux d'interdiction : ronds, cerclés et barrés de rouge



Panneaux d'avertissement : triangulaires à fond jaune



 Panneaux d'obligation : ronds à fond bleu et pictogramme blanc



\* Panneaux de sauvetage et secourisme : panneaux à fond vert



02/09/2019

Panneaux pour le matériel ou l'équipement de lutte contre l'incendie : panneaux à fond rouge



# 4. SIGNALISATION

#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## Panneau de sauvetage:

\* Évacuation :



Lorsque retentit le signal sonore :

 Évacuer le bâtiment vers les points de rassemblement situés à l'extérieur.

### Panneau de secourisme:

- \* Rince-œil:
  - Lors de projection dans les yeux :
     Rincer abondamment sans se frotter
     Consulter l'infirmerie la plus proche









# 4. SIGNALISATION

#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### Sécurité incendie :



Attaquez le feu avec un extincteur adapté :

J	Couleur de la goupille	Extincteur	Type de feu
		Eau pulvérisée + additif	Feux de classes A et B bois, carton, papier, caoutchouc, textile, alcool, huile, hydrocarbures
		CO <sub>2</sub>	Feux de classes B et C feux d'origine électrique, alcool, huile, hydrocarbures, gaz
		Poudre polyvalente ABC	Feux de classes A, B, C bois, carton, papier, caoutchouc, textile, alcool, huile, hydrocarbures, gaz



Les extincteurs les plus proches sont adaptés au risque du milieu

#### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## Les chutes de plain-pied :

Entorse, coup, heurt, hématomes,



- États du sol : glissant (produits, eau) encombré (tuyaux, outils)
- États des planchers : présence et stabilité des planchers dans les avions
- \* Moyens de prévention et de protection :
  - Ranger son poste de travail
  - Nettoyer le sol en cas fuite de produits
  - S'assurer de la présence et de la stabilité des planchers
  - Signaler l'absence ou la dégradation des planchers
  - Baliser les zones sans plancher
  - Porter les EPI adaptés





#### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### Les chutes de hauteur :

Fractures, traumatisme crânien, ..



- Travail en hauteur
- Utilisation d'échafaudage fixe ou mobile, passerelle, escabeau
- Utilisation de plate-forme élévatrice
- Moyens de prévention et de protection (plateforme élévatrice) :
  - Toujours bien mettre les garde-corps et s'assurer du verrouillage
  - Ne pas monter sur les garde-corps
  - Ne pas shunter les sécurités
  - Utilisation d'un harnais et d'un stop-chute vérifiés





#### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## Les chutes d'objets :





- Travail sur un étage supérieur (passerelle, échafaudage, ...)
- Utilisation de plate-forme élévatrice, pont roulant, ...
- \* Moyens de prévention et de protection :
  - Porter les EPI adaptés
  - Baliser la zone de travail
  - Ranger son poste de travail
  - Ne pas passer sous des charges suspendues
  - Toujours penser aux personnes qui travaillent en dessous







#### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## La conduite d'engin :

Renversement, chute de pièces,



- o Mauvaise utilisation du pont roulant, chariot, plate-forme, ...
- \* Moyens de prévention et de protection :
  - Formation obligatoire (VM, auto. de conduite)
  - Respect des règles de circulation (allées, ...)
  - Interdiction de passer sous les charges
  - Port des EPI







### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### Le bruit :

Surdité, maux de tête, acouphène,



### \* Causes:

- Exposition à des pics de bruit (rivetage)
- Exposition à un bruit ambiant élevé (moteurs avion, ventilations…)



## \* Moyens de prévention et de protection :

- Organiser les interventions pour limiter la co-activité
- Prévenir lors du début d'une opération bruyante
- Port des EPI adaptés au niveau de bruit
- Les bouchons doivent être portés sur toute la durée d'exposition







#### **SOMMAIRE**

### 1. INTRODUCTION

- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## Les travaux d'ajustage :





- \* Causes:
  - o Perçage, ponçage,...
- \* Moyens de prévention et de protection :
  - Port des EPI adaptés



















### SOMMAIRE

### La manutention manuelle :

Lumbago, écrasement, ...



- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION

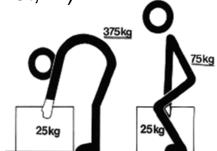
1. INTRODUCTION

- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

- Port de charges lourdes et/ou encombrantes
- Manutentions répétées,...
- \* Moyens de prévention et de protection :
  - Privilégier la manutention mécanique (chariot, ...)
  - Réaliser la manutention à 2
  - Port des EPI









#### SOMMAIRE

### La manutention manuelle :

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT





#### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### La co-activité sur avion:

Électrocution, projections de fluides, bruit, intoxication, ...





### \* Causes:

Intervention in-situ, nombreux sous-traitants. Essais sur avion.

- \* Moyens de prévention et de protection :
  - Port des EPI
  - Autorisation d'accès et fiche d'intervention avion :
    - Les intervenants
    - Le lieu d'intervention
    - Le type de travaux à effectuer
    - Les conditions d'intervention

La fiche permet d'obtenir l'accord du responsable avion, du support qualité et des essais du poste.

Elle doit être clôturée pour attester la fin des travaux.





#### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## La co-activité au poste:

- \* Moyens de prévention et de protection :
  - Avant d'exécuter des travaux, prendre connaissance :
    - Des règles de sécurité en vigueur sur le poste
    - De l'état physique de l'avion (power on, circuit en pression, essais)
    - S'assurer du bon état et du fonctionnement du matériel
    - Ne jamais travailler seul, en particulier dans les espaces confinés
    - Baliser la zone d'intervention







#### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### Les essais:

- \* Moyens de prévention et de protection :
  - A l'audition d'un message sonore d'annonce d'un essai :
    - Je termine ma tâche, si elle est courte
    - Je ne commence pas d'autres tâches
    - Je range mon matériel
    - Je quitte la zone et le signale





## Les produits chimiques :

#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### Pictogrammes d'identification



Inflammable



Comburant



Corrosif



Toxique



Explosible



Sous pression



Irritant



C.M.R.



### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS **D'ACCIDENT**
- 8. ENVIRONNEMENT

\* Agents Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxique ou CMR

### **CMR** avérés



**DANGER** 

### H350

Peut provoquer le cancer

ou

### H350i

Peut provoquer le cancer par inhalation



Peut induire des anomalies génétiques

### Ex.: H360FD

Peut nuire à la fertilité Peut nuire au fœtus

### **CMR** suspectés



**ATTENTION** 

### H351

Susceptible de provoquer le cancer

### H341

Susceptible d'induire des anomalies génétiques

Ex.: H361fd

Susceptible de nuire à la fertilité Susceptible de nuire au fœtus

Effets sur ou via l'allaitement

H362

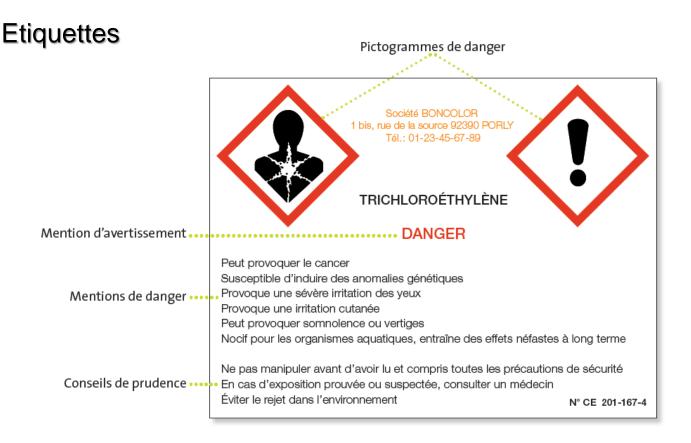
Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel



### **SOMMAIRE**

## Les produits chimiques :

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT





## Généralités sur les produits chimiques:

### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## Intoxication, brulures, allergies

- \* Causes:
  - Pose de PR, retouche peinture, Alodine, Inhalation de poussières, ...
- \* Moyens de prévention et de protection :
  - Port des EPI
  - Consulter les FDS (Fiches de données de sécurité) des produits
  - Identifier et refermer les contenants
  - Utiliser les aspirations existantes
  - Avertir les personnes voisines
  - Stocker les produits dans les armoires pour produits dangereux
  - Lavage des mains en fin de poste











## Les chromates - CrVI (réglementation REACH):

### SOMMAIRE

## Cancérigène

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### Causes:

- Application peinture primaire (PAC33, Wash P99, P60) et protection de surface (Alodine). Emission de poussières par perçage/alésage/découpe...
- \* Moyens de prévention et de protection :
  - Aspiration à la source obligatoire
  - Port des EPI
  - Respect des dates limites d'utilization des EPI
  - Délimitation de zones à risque si besoin
  - Procédures strictes de nettoyage





### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### **Zone ATEX:**

« Mélange avec l'air de gaz, vapeurs, brouillards ou poussières, susceptible d'exploser. »

### Explosion

- \* Causes:
  - Electricité statique, court-circuit... en zone ATEX (zones carburant P18/Piste, salles de peinture, hydrofuge en FAL...).
- Moyens de prévention et de protection :



- Respect de la signalisation ATEX
- Absence de source d'inflammation en zone ATEX (flamme, matériel électrique, téléphone...).



### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

## Rayonnements électromagnétiques:

Radars météo, radars surveillance, antenne de radiocommunication/ téléphone

Perturbation des implants médicaux (auditifs, cardiaques...). Troubles neurologiques (en particulier chez la femme enceinte => foetus)

- \* Causes :
  - Interférence des ondes radar/radio/téléphone avec le cerveau ou les implants
- \* Moyens de prévention et de protection :
  - Respect de la signalisation champs électromagnétiques
  - Interdiction d'intervenir dans les rayons de sécurité définis dans les gammes de travail, lors des phases d'émission



# 5. LES RISQUES AU POSTE

#### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### Rayonnements électromagnétiques:

#### Laser

#### Lésion cutanée/oculaire

- \* Causes :
  - Interférence des ondes laser avec les yeux/la peau
- Moyens de prévention et de protection :
  - Respect de la signalisation laser
  - Ne pas regarder le faisceau en vision directe
  - Signale tout endommagement des carters des robots





#### **SOMMAIRE**



- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT



Tâche	EPI	
Manutention au pont roulant	Casque	
Environnement avion y compris en piste	Casquette	

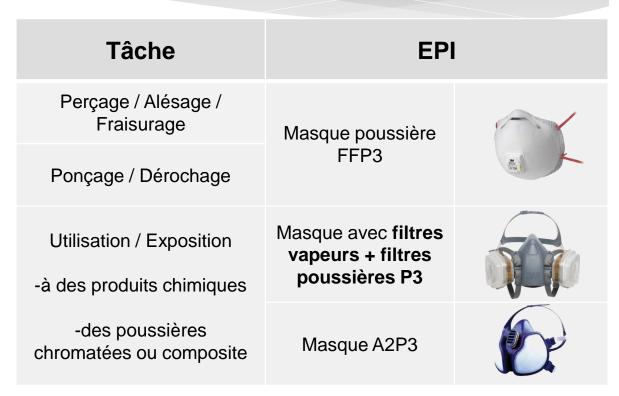
Si leur état est déficient (changement de couleur, détériorations, déformations, fissurations, défibrage, ...) ou s'il ont subi un choc important, ils doivent être réformés.





#### SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT



Les cartouches des masques P3 et A2P3 doivent être réformées tous les six mois après ouverture, ou immédiatement en cas de detection de goûts ou d'odeurs par le porteur.



#### **SOMMAIRE**



- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT



contenu du carburant

Les cartouches des masques intégraux doivent être réformées tous les six mois après ouverture, ou immédiatement en cas de detection de goûts ou d'odeurs par le porteur.

d'air



#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

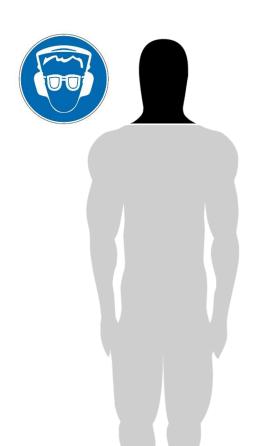


Tâche	EPI		
Travaux bruyants  Voisinage de	Dotation personnelle		
travaux bruyants	Bouchons jetables		



#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU **POSTE**
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT



D-0230-002 - Edition 2

02/09/2019

Tâche	EPI	
Ajustage	Lunettes à sangle	
Utilisation de produits chimiques liquides OU exposition hydraulique/carburant	Lunettes étanches masque	
Autre (sauf salles peinture)	Lunettes simples	

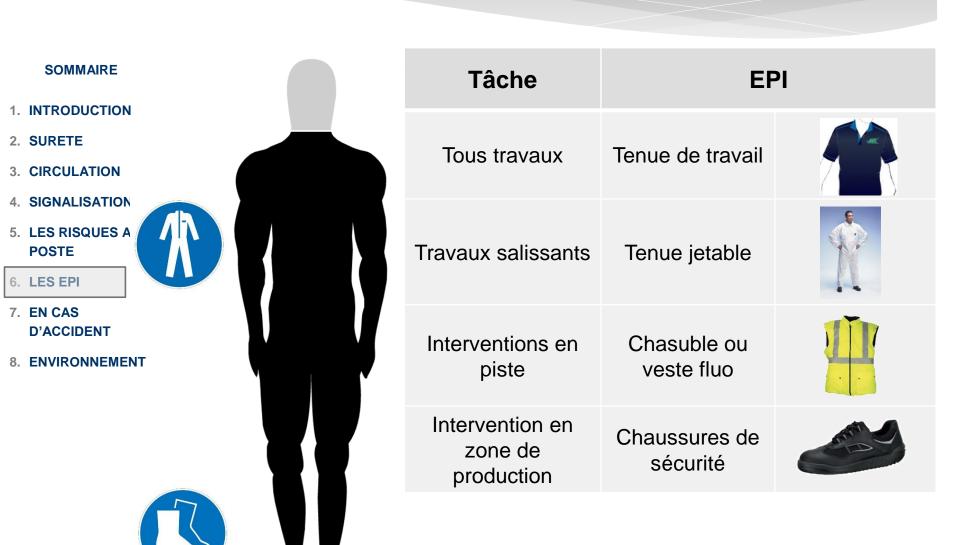
Personnes qui portent des lunettes de vue:

- sur-lunettes pour personnel de production (ci-joint)
- Lunettes de vue sous le masque pour opérations chimiques;
- Lunettes de vue se substituent aux lunettes de protection pour autres activités



# SOMMAIRE 1. INTRODUCTION 2. SURETE 3. CIRCULATION 4. SIGNALISATION 5. LES RISQUES AU **POSTE** 6. LES EPI 7. EN CAS **D'ACCIDENT** 8. ENVIRONNEMENT

Tâche	EPI	
Travaux basiques	Gants Startech	
Travaux avec outils / pièces coupants	Gants Starcut	all file
Travaux avec outils en rotation	Gants Hyflex	HyFiex avei
Utilisation de produits chimiques (PR, solvants)	Gants Nitrile (usage unique)	
Hydraulique / carburant	Gants épais en nitrile	





D-0230-002 - Edition 2

02/09/2019

#### **SOMMAIRE**

1. INTRODUCTION

2. SURETE

3. CIRCULATION

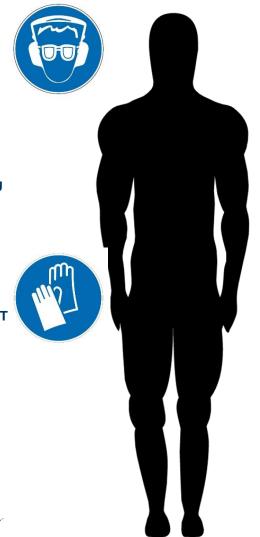
4. SIGNALISATION

5. LES RISQUES AU POSTE

6. LES EPI

7. EN CAS
D'ACCIDENT

8. ENVIRONNEMENT



Tâche	EPI		
Vérification d'absence de tension électrique +	Gants isolants		
Travaux/mesures sur installations sous tension électrique	Lunettes (conformes NF EN166)		
Travaux/mesures sur	Nappe isolante		
installations sous tension électrique	Tapis isolant	ALTER AND ADDRESS OF THE PARTY	



D-0230-002 - Edition 2 02/09/2019

### 7. EN CAS D'ACCIDENT

#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

#### **ACCIDENT**

 $\Rightarrow\,$  Se faire soigner:

#### **SST**

OU

#### Infirmerie

- o 15 depuis un poste fixe
- 112 depuis un telephone portable

#### ⇒ Indiquer précisément :

- La nature et le lieu de l'accident ;
  - Le nombre de victimes et la nature des blessures ;
  - Ne jamais raccrocher sans l'autorisation préalable des secours ;
  - Attendre les secours : ne pas se déplacer à l'infirmerie par ses propres moyens !
  - Ne jamais laisser l'accidenté seul

#### □ Déclarer l'AT aux RH

- Dans la demi-journée suivante (responsable du poste) et remplir ensemble le D-0250-3
- ⇒ Déclencher l'analyse d'AT
- Contacter le service HSE si nécessaire pour réaliser l'analyse selon le formulaire D-0250-4 (responsable du poste) les jours suivants.



Toute fausse déclaration ou témoignage en la matière constitue une faute grave(art. 16 du règlement intérieur)



### 7. EN CAS D'ACCIDENT

#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

#### **INCENDIE**

⇒ Si départ de feu, utiliser l'extincteur le plus proche. Sinon :







⇒ Prévenir les pompiers



- o 18 depuis un poste fixe
- o 112 depuis un telephone portable
- ⇒ Indiquer précisément :
- La nature et le lieu du sinistre ;
- Le nombre de victimes et la nature des blessures ;
- Ne jamais raccrocher sans l'autorisation préalable des secours.
- ⇒ Evacuer calmement



 Déverrouiller issues de secours fermées en percutant les boîtiers verts



⇒ Se rendre au point de rassemblement





#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMEN

### Informations générales sur l'ISO 14 001 :

- \* Les engagements et objectifs environnementaux définis par le client portent sur :
  - o Les déchets,
  - L'eau,
  - Les produits chimiques,
  - La gestion des énergies.



- Nous sommes informés sur les consignes liées à l'environnement par :
  - o Guide de poche
  - Sensibilisation lors de la formation au poste
  - Flashs Environnement



#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### Informations générales sur l'ISO 14 001 :

- \* Les produits chimiques doivent être rangés et stockés dans les armoires prévues à cet effet, en tenant compte des incompatibilités de stockage.
- \* Après utilisation, fermer les contenants des produits pour éviter les émanations
- Ne pas rejeter les produits dans le pluvial ou les éviers



#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

### Informations générales sur l'ISO 14 001 :

- \* Au quotidien vous devez particulièrement veiller :
  - o à la propreté du poste, au rangement des produits,
  - au respect du tri sélectif. Ex Airbus France:

# Déchets souillés solides

- Gants et chiffons souillés
- Tubes de mastic
- Cartouche de PR



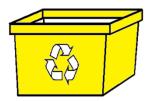
# Déchets propres valorisables :

- Papier de couleur
- Plastique
- Bois
- Carton



# Déchets non valorisables et ordures ménagères :

- Déchets alimentaires
- Papier ou plast. sale
- Polystyrène



Attention: ces règles sont susceptibles de varier d'un site client à un autre. Prendre en compte les règles spécifiques dans le classeur HSE/environnement de la prestation.



#### **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION
- 2. SURETE
- 3. CIRCULATION
- 4. SIGNALISATION
- 5. LES RISQUES AU POSTE
- 6. LES EPI
- 7. EN CAS D'ACCIDENT
- 8. ENVIRONNEMENT

#### **DEVERSEMENT ACCIDENTEL**

- ⇒ Tenter de stopper l'origine de la fuite;
- ⇒ S'équiper de gants et masque ;
- Protéger les zones sensibles (niches électriques, réseau pluvial) à l'aide d'absorbant (sable ou boudins);
  - Interdire l'accès à la zone;
- ⇒ Prévenir le responsable et les pompiers
  - 18 depuis un poste fixe

Evacuer les absorbants en tant que déchets dangereux. Maintenir en état les moyens d'intervention (Prévenir l'interface sécurité de votre secteur pour réapprovisionner les brouettes ou autre absorbant).







### Siège social

Assistance Aéronautique & Aérospatiale 10 rue Mercœur 75011 PARIS - France

Tel. 01 48 06 85 85

Web site: www.aaa-aero.com

### **PARTENAIRE DE VOTRE REUSSITE**



Edition	Date	Rédaction	Pages Modifiées	Justification des modifications apportées
001	01/09/2017	A. DOVERGNE	Toutes	Refonte du document Suite à évolution du SMQ
002	02/09/2019	B. RIVES	Toutes	Intégration du risque CMR / Règles d'utilisation des cartouches charbon actif



### **Modifications niveau plateforme**

Edition	Date	Rédaction	Pages Modifiées	Justification des modifications apportées

